

COMMUNIQUE du 14 mai 2020 : « Le Covid-19 et les Sourds »

La crise sanitaire que la France traverse en 2020 a eu pour conséquence le confinement et la distanciation sociale : les personnes doivent rester à la maison et respecter une distanciation physique avec les gestes barrières en cas de sortie pour motif impérieux et aide aux personnes vulnérables.

Cette situation inédite a mis en évidence la problématique de l'inclusion sociale des personnes Sourdes. Nous sommes attachés à l'importance de la continuité du lien social des personnes locutrices de la Langue des Signes Française.

Faisant face à cette situation exceptionnelle, le Gouvernement a rapidement mis en place des services permettant d'informer, d'accompagner et de rassurer les citoyens Sourds : le numéro vert est accessible. Nous tenons à saluer cette initiative et souhaitons également que les kits de communication du Gouvernement apportent des précisions à l'attention des Sourds dont les Sourd-Aveugles et les Ushers qui ne doivent pas être oubliés non plus. Par ailleurs, il convient de penser, pour chaque nouveau dispositif mis en place par le Gouvernement ou les collectivités territoriales, à l'accessibilité par interprétation en Langue des Signes Française et par transcription écrite tout en respectant les recommandations portant sur les aspects techniques. D'autres services, comme le Covidom par exemple, ne sont hélas pas encore accessibles à ce jour.

De plus, l'épidémie du Covid-19 survient après la Conférence Nationale du Handicap (CNH) du 11 février 2020 où le Président de la République avait annoncé son engagement en faveur des personnes Sourdes, de sorte que toutes les annonces officielles de l'Elysée ou du Gouvernement soient accessibles en LSF et sous-titrées. Nous avons pu constater une forte augmentation de l'accessibilité en LSF dans des communications liées au Covid-19. Cette accessibilité doit continuer à être améliorée étant donné que de nombreuses annonces provenant des autres ministères ne sont souvent pas accessibles en LSF.

Cette crise sanitaire bouleverse le quotidien de chacun

L'ENSEIGNEMENT :

Tout enfant Sourd doit recevoir un enseignement de qualité, quelles que soient les modalités : présentiel ou distanciel.

De nombreuses difficultés ont été recensées en ce qui concerne les outils de travail et les supports numériques puisque les supports sur Internet ou à la télévision ne sont pas adaptés aux élèves Sourds. Ainsi de nombreux élèves Sourds n'étaient pas accompagnés par l'équipe pédagogique ou n'ont pas bénéficié de continuité pédagogique, soit par manque d'outils adaptés, soit par manque de communication au sein de la famille, ne maîtrisant pas toujours la Langue des Signes Française tout particulièrement. Il convient néanmoins de ne pas négliger les efforts extraordinaires fournis par le corps enseignant dans la création des supports pédagogiques adaptés et de qualité à destination des élèves Sourds afin de compenser des lacunes constatées.

Il est alors recommandé de former un groupe de travail dédié à la mise en place des outils pédagogiques uniformes et accessibles répondant aux standards académiques.

L'ACCES AUX SOINS :

L'accès aux soins est un droit pour tous. Les consultations à distance avec les médecins généralistes sont-elles accessibles ? Le résultat est très variable néanmoins la consultation à distance peut offrir une opportunité formidable pour les services d'interprétariat à distance au vu des évolutions technologiques en termes du coût et de la pratique.

En sus des problèmes de politique de santé publique (gestion, financement...), les professionnels de santé engagés depuis des dizaines d'années en faveur des UASS (Unités d'Accueil aux

Soins des Sourds) et de l'organisation de soins qui intègrent les sourds comme usagers et comme professionnels se battent tous les jours contre un choix dicté par les impératifs économiques. Des refus fréquents de soins et des incompréhensions de la part des professionnels de santé non sensibilisés vis-à-vis des usagers Sourds faute d'accessibilité en LSF dans les établissements hospitaliers sont une illustration de ce fait. Il ne s'agit pas seulement de parler des Sourds, mais de la santé de la population française dans son ensemble. Nous revendiquons donc pour un meilleur accès des Sourds aux soins.

Il est alors recommandé de ne pas négliger les réaménagements indispensables en rapport avec la situation sanitaire des UASS afin que les services d'accueil restent accessibles. A titre exemple, une plateforme d'interprétation à distance équipé d'un haut débit internet pour une communication fluide et disponible à tout moment est une des pistes à envisager. Par ailleurs selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), il convient de mettre systématiquement en place un service d'interprétation de préférence sur place, sinon à distance.

En outre, plusieurs associations ont mis en place des plateformes d'écoute et de soutien psychologique pour rassurer les personnes sourdes souvent prises au dépourvu par un flot d'informations plus ou moins confuses et plus ou moins accessibles.

LES MASQUES :

Nous considérons que les mesures prises pour le port généralisé des masques sont un obstacle majeur à l'inclusion sociale de plusieurs millions de personnes.

Nous travaillons activement sur l'accessibilité des Sourds en cette période difficile, et en relation régulière avec le Comité Interministériel du Handicap (CIH) avec qui nous collaborons et qui a été saisi de l'affaire. Cette affaire est désormais entre les mains du CIH pour qu'il y ait des homologations en bonne et due forme de plusieurs types de masque transparent suivant le degré de protection et leur finalité. Dans le cas contraire, l'utilité du masque inclusif serait remise en question étant donné que l'objectif premier est la protection. Par ailleurs, les visières ne nous protègent pas du virus.

Nous recommanderons plutôt que la population soit sensibilisée à la surdité et apprenne les bases de la LSF. Ces préconisations seraient de nature à rassurer tout le monde en sus du masque inclusif et homologué à travers lequel les Sourds peuvent reconnaître les expressions de visage.

L'inclusion sociale consiste à ce que chacun fasse un effort. Donc tout préjugé de ce type « lire sur les lèvres est une solution miracle pour les Sourds » doit être banni. En effet, la lecture labiale, très fatigante au demeurant, n'est pas la seule solution chez les personnes Sourdes et elle permet de comprendre seulement une petite partie de l'information transmise (environ de 20 à 30%). La personne Sourde doit alors déduire les parties manquantes du message en suivant les expressions faciales de l'interlocuteur ou le contexte spatial et temporel ou encore le son si la personne porte des appareils auditifs qui ne sont avant tout qu'un outil de compensation bien partielle.

C'est pourquoi nous revendiquons à ce que chacun fasse un effort de communication visuelle : des gestes simples à la langue des signes, tout est accessible par tous ! En effet nous répétons sans cesse l'importance de la communication visuelle qui compense largement les informations vocales ou sonores.

Pour conclure, la FNSF souhaite la mise en place d'une feuille de route clairement définie entre le Gouvernement et les associations nationales pour une meilleure organisation afin de pouvoir faire face aux autres crises sanitaires ou états d'urgence.

**Des gestes simples à la langue des signes brisent
la barrière du handicap de communication !**